

Décembre 2025 – Janvier – février 2026

Trimestriel

Bulletin de liaison

159



**Union des anciens Élèves de
l'Athénée royal de Mons
et de l'École moyenne de l'État pour
garçons à Mons (ASBL)**

UNION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ATHENEE ROYAL DE MONS ET DE L'ÉCOLE MOYENNE DE L'ÉTAT POUR GARÇONS A MONS (ASBL)

Créée en 1889, l'association a pour buts d'établir ou de resserrer les liens de fraternité et de solidarité entre ses membres, de contribuer à la prospérité de l'Athénée royal de Mons, notamment en organisant une aide sociale en faveur des élèves et en distribuant des prix.

Président d'honneur : Claude VILLERS †

Conseil d'Administration de l'Union :

- Richard BENRUBI (r.benrubi@anciens-armons.be),
- Jean-Pierre CAZZARO (jp.cazzaro@anciens-armons.be),
- Michel CRAPPE (m.crappe@anciens-armons.be),
- Georges DE BROUCKÈRE (g.debrouckere@anciens-armons.be),
- Jean DUCOBU (j.ducobu@anciens-armons.be),
- Eugène DUFRASNE (e.dufラスne@anciens-armons.be),
- Michel DUMONT (m.dumont@anciens-armons.be),
- Guy FOSSOUL (g.fossoul@anciens-armons.be),
- Vincent GUGLIELMI (v.guglielmi@anciens-armons.be),
- Chantal LIBRE (c.libre@anciens-armons.be),
- Henri LONDOT (h.londot@anciens-armons.be),
- Robert MULLER (r.muller@anciens-armons.be),
- Alain NICOLAS (a.nicolas@anciens-armons.be),
- Michèle ROUHART (m.rouhart@anciens-armons.be),
- Michel VILLERS (m.villers@anciens-armons.be).

Bureau exécutif :

Président :	Robert MULLER	Vice-Présidents :	Richard BENRUBI
Secrétaire :	Michèle ROUHART		Vincent GUGLIELMI
Trésorier :	N/A	Secrétaire-adjoint :	N/A
		Trésorier-adjoint :	Michel VILLERS

Service Social Georges Schepers :

Président : Michel DUMONT

Bulletin :

Rédacteur en chef : Jean-Pierre CAZZARO

Webmaster :

Michel VILLERS

Montant de la cotisation (par année civile et non scolaire) :

10 € au minimum. Ce montant est ramené à **5 € (minimum)** pour les Ancien.ne.s sorti.e.s en 2025, 2024, 2023, 2022 et 2021. La dernière année pour laquelle vous avez cotisé est inscrite sur l'étiquette à l'avant du bulletin.

Compte bancaire :

Union des Anciens - A.R.Mons

IBAN : BE49 1262 0363 2271

Code BIC : CPHB BE 75

Site de l'Union :

<https://anciens-armons.be>

Toute correspondance est à adresser par mail au Président

(r.muller@anciens-armons.be)

TABLE DES MATIERES

Éditorial	2
Le mot du Président.....	3
La cotisation 2026 en rimes	4
L'assemblée générale statutaire 2026 – Convocation.....	6
Le concert philanthropique de l'Union	8
In memoriam – Jacques Decap	9
L'Athénée a 175 ans !.....	9
Le prix Préfet Emile Fossoul 2026	13
Le prix Léon Rouhart	14
Le Service social Georges Schepers.....	14
L'ARM contre le cancer du sein.....	15
Des nouvelles de l'Athénée (par la direction)	15
Les Superschools	16
Le tronc commun	17

Amies Anciennes, Amis Anciens,

Chers Membres,

En ce début 2026, c'est toujours un plaisir de vous retrouver dans ces pages. L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements pour notre Union : le social ride de juin, le concert de décembre... Vous lirez avec intérêt les comptes rendus de ces belles initiatives dans les pages qui suivent.

Mais au-delà des événements, c'est surtout la question des liens entre ses membres qui occupe l'Union.

Que nous ayons quitté l'Athénée il y a dix ans ou soixante ans, nous portons en nous cette empreinte ineffaçable, cette marque de fabrique qui définit notre identité commune.

C'est précisément cette permanence dans le changement qui rend l'engagement de notre Union si vital. L'école que nous avons connue n'est plus tout à fait celle d'aujourd'hui, mais l'essence demeure : un lieu de transmission, de développement personnel et de préparation à une citoyenneté active. Les élèves d'aujourd'hui font face à des défis que nous n'aurions pas imaginés : l'omniprésence du numérique, l'urgence écologique, une complexité sociale accrue. Ils ont besoin de nous, de notre expérience, de notre soutien matériel et moral.

C'est pourquoi nous vous invitons à voir votre adhésion et votre cotisation non comme une simple formalité administrative, mais comme un acte de transmission.

En 2026, puissent nos retrouvailles se multiplier, puissent les liens qui nous unissent se resserrer, et puisse notre Athénée continuer à grandir et à s'adapter aux défis de son époque, fort de la solidarité de ses anciennes et anciens dispersés.

Nous vous présentons tous nos vœux pour une année riche de rencontres, d'échanges et de moments qui nous rappelleront pourquoi nous demeurons, une fois pour toutes, des anciens de l'Athénée.

Bien cordialement,

Jean-Pierre CAZZARO,
Rédacteur en chef.

LE MOT DU PRESIDENT

Chères Anciennes,

Chers Anciens,

2025 fut une année active et variée pour notre Union.

En début d'année, nous avons lancé « l'Opération 3100 » qui a consisté à envoyer 3100 exemplaires de notre bulletin de liaison aux quelque 30 promotions répertoriées dans nos fichiers.

Ce coup de dés nous a permis de renouer des contacts perdus mais aussi de nous rendre compte que notre point faible est la perte des adresses de beaucoup de nos anciennes et de nos anciens. Avec votre aide à toutes et tous, nous allons donc travailler la recherche de leurs coordonnées actuelles. Dans notre démarche, nous nous appuierons aussi sur les réseaux sociaux devenus des vecteurs incontournables de la modernité communicationnelle...

En juin, nous avons coorganisé le Social Ride VTT et le drink pré-Doudou, relatés dans le numéro 158 du bulletin, puis en décembre le concert « Ennio Morricone » dont vous lirez le compte-rendu, à très juste titre enthousiaste, rédigé par notre ami Jean Ducobu.

Les bénéfices que ces deux derniers événements ont rapporté à l'Union seront intégralement destinés à l'Athénée et à ses élèves.

La gratuité de l'enseignement est aujourd'hui devenue assez relative et certaines familles le ressentent plus que d'autres. Il est donc de notre devoir d'aider les jeunes à étudier dans des conditions favorables.

Deux verbes résument la vocation profonde de notre Union : réunir et aider.

Si votre adhésion à l'Union répond à notre premier but : « Réunir », votre cotisation rencontrera le second : « Aider » !

Chères anciennes, chers anciens, je vous présente, au nom de Conseil d'Administration, tous nos vœux pour une année 2026 sereine et riche de ces moments qui embellissent l'existence.

Robert MULLER,
Président

Adrien FRANEAU se fait le porte-parole de notre Président pour rappeler l'importance de payer la cotisation ...

Il était une fois un Robert,

Qui s'appelait aussi « Muller » !

Il était, la même fois, un Athénée, royal de surcroît,

D'où sortaient, à foison, des morceaux de choix !

Mais que faisaient-ils, ces éléments, ces « morceaux », dans la vie ?

Ils s'envolaient, munis de leur diplôme, dans tous les azimuts,

Vers des destins enviables, emportés de haute lutte.

Le bonheur, souvent, était au rendez-vous...

Mais voilà, parfois, c'est la vie après tout,

Ces diplômés oubliaient jusqu'à la pépinière

Qui les avait formés, jadis...ou naguère.

Mais notre Ami Robert, cité plus haut,

Appelé aussi « Muller », c'est-i-pas beau,

Veillait !

Il décida, non de créer, mais de faire revivre

Une association qui avait du mal à survivre...

Hé mais,

Quelle association, vous demandez-vous, dans votre candeur naïve,

Mérite qu'on se batte afin qu'elle revive ?

Vous ne devinez pas ? Mais voyons, celle des Anciens, bien-sûr,

Des Anciens de cet Athénée dont on dit tant de bien,

- Voyez comme nos intentions sont pures ! -

De cet Athénée de Mons, car c'est de lui qu'il s'agit,

Dont sort notre Robert, président qu'on estime ;

Et aussi, sachez-le, l'artisan de ces rimes,

Qui vous révèle ceci – car Bob-le-Magnifique

Hésite à aborder, réflexe hautement pudique,
Un sujet qu'on peut qualifier de critique,
Mais qui, cependant, ne souffre aucune réplique - :
L'argent, l'argent...qui manque toujours
Et pour lequel, maintenant, nous crions au secours !
L'argent, parbleu, ce dieu tout-puissant
Qui permet des miracles, quand on y prend le temps,
Et des tours de magie qui, couramment, se nomment :
Bourses d'études, prêts de livres, subsides divers
Qui forment le terreau d'où se dressent des hommes
Et des femmes aussi dont on peut être fier !
Alors, rejoignez-nous, Anciens parfois distraits,
Devenez ou redevenez, si ce n'est déjà fait,
Membre de l'Association
Des Anciens de l'Athénée de Mons
Et, ce n'est pas un clou, mais un pieu que j'enfonce,
Avec passion,
Payez votre cotisation !

A. FRANEAU, août 2025.

Et de façon plus pragmatique, il est bon de rappeler que la dernière année pour laquelle vous avez cotisé figure sur l'étiquette-adresse de ce bulletin.

- Si vous y lisez « 2026 », vous pouvez passer au point suivant.
- Si vous êtes élève de rhéto, le présent appel ne vous concerne pas. Vous serez invité à régler votre première cotisation début 2027.
- Dans tous les autres cas, veuillez régler au plus vite votre cotisation 2026.

L'an dernier, l'assemblée générale a fixé la cotisation 2026 à **10€ minimum**.

Pour les anciens sortis en 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025, elle est toutefois réduite à **5€ minimum**.

Le versement est à effectuer sur le compte

Union des Anciens – A.R. Mons

IBAN : BE49 1262 0363 2271 – Code BIC : CPHB BE 75

Merci pour votre soutien !

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2026 – CONVOCATION

Nous vous convions à l'assemblée générale ordinaire de l'Union qui se tiendra le samedi 18 avril 2026 à l'Athénée.

Ce sera, comme de coutume, l'occasion de vous faire part de l'actualité de l'Union mais aussi de recueillir vos suggestions et de partager un moment convivial entre Anciennes et Anciens.

L'accès à l'établissement se fera par le n°4 de la rue de l'Athénée. Après l'assemblée générale, nous aurons l'occasion de partager le verre de l'amitié.

10 h 30 Retrouvailles dans le grand hall de l'établissement

10 h 45 Dépôt de gerbes aux monuments aux morts des guerres (grand hall et cour d'honneur de la rue Fétis)

11h Assemblée générale ordinaire

1. Allocution du Président.
2. Rapport de la Secrétaire sur l'exercice social 2025 – Discussion et approbation.
3. Rapport du Trésorier sur l'exercice comptable 2025 – Discussion – Lecture du rapport des Vérificateurs aux comptes** – Approbation

des comptes et du bilan – Présentation du budget 2026 – Discussion – Approbation.

4. Décharge aux Administrateurs* pour la gestion de l'Union en 2025.
5. Fixation du montant de la cotisation à l'Union pour l'année civile 2027.
6. Élections statutaires
7. Suggestions des membres

Comme le prévoient les statuts, seuls les membres en règle de cotisation pour 2026 ont droit de vote.

12 h Verre de l'amitié

*Les Administrateurs

Le Conseil d'Administration est composé de 21 Administrateurs au maximum. Il est renouvelé par tiers chaque année. La durée des mandats est de 3 ans.

À la date de l'AG, 10 mandats seront vacants (dont ceux des Administrateurs sortants).

Les tâches qui incombent aux Administrateurs ne sont pas très chronophages, n'hésitez pas à poser votre candidature. Si vous souhaitez plus d'informations sur le sujet, contactez le Président (r.muller@anciens-armons.be).

Sont sortants et rééligibles : Richard BENRUBI, Eugène DUFRASNES, Guy FOSSOUL et Michèle ROUHART.

Les candidatures à un poste d'administrateur, y compris celles des Administrateurs sortants, doivent être adressées au Président, par écrit ou oralement, au plus tard au début de l'AG.

** Les Vérificateurs aux comptes

L'Assemblée Générale devra désigner deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2026. Ceux-ci doivent être membres de l'Union sans en être Administrateurs.

Sont sortants et rééligibles : Patrick CHANUT et Pierre JACQUEMAIN.

Les candidatures à ces postes doivent également être adressées au Président selon les mêmes modalités.

La participation à l'Assemblée générale est totalement libre, il n'est nullement besoin de s'y inscrire. Si, en revanche, vous souhaitez partager le verre de l'amitié qui suivra, il convient, pour d'évidentes raisons d'intendance, de vous manifester auprès de notre Secrétaire dans les meilleurs délais (m.rouhart@anciens-armons.be).

LE CONCERT PHILANTHROPIQUE DE L'UNION

Le 18 décembre 2025, une belle soirée musicale s'est déroulée à Arsonic, la superbe salle de concert de Mons.

L'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, sous la direction du prestigieux chef italien de réputation internationale Vito CLEMENTE, a interprété une œuvre inspirée des musiques des films mythiques d'Ennio MORRICONE.

Les souvenirs des films de Sergio LEONE ont évidemment traversé nos mémoires avec émotion.

Le premier violon Jean-Frédéric MOLLARD a mené avec sa passion habituelle, l'ensemble des excellents musiciens. Mais quelques solistes ont émergé par leur talent exceptionnel et en particulier une jeune altiste qui venait des Pays-Bas, Jozefien DUMORTIER à la sonorité lumineuse, sans oublier le violoncelliste Hans VANDAELE et le contrebassiste Philippe CORMANN. Tous devaient être cités tant leur harmonie était parfaite.

Le public a réservé une standing ovation qui a entraîné l'exécution de trois bis.

C'était la première manifestation culturelle organisée depuis le renouveau de l'Union des Anciens.

Les 50 places réservées à l'Union ont été très vite vendues et c'est avec grand plaisir que les Anciens se sont retrouvés pour ce spectacle qui les a enthousiasmés. Un verre de l'amitié a clôturé cette belle soirée.

De l'avis général, cette première expérience devrait être poursuivie sous cette forme ou d'une autre manière.

Il y a suffisamment d'activités culturelles à Mons pour trouver des événements intéressants pour nos membres.

L'important est certes de relancer l'esprit de l'Union mais aussi de lever des fonds afin de soutenir les élèves de l'Athénée en situation précaire.

Jean DUCOBU

IN MEMORIAM – JACQUES DECAP

Le Conseil d'Administration de l'Union a le triste devoir de vous faire part du décès de Monsieur Jacques DECAP, survenu le 11 janvier 2026.

Né en 1938 à Mons, Jacques est un Ancien de la promotion 1956. Il était ingénieur civil AIMs et professeur honoraire de l'ISIMs, il enseignait l'électromécanique.

C'était un fidèle de l'Union dont il a été Administrateur de 2006 à 2015.

À son épouse Micheline, qui fut Éducatrice à l'Athénée, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, l'Union présente ses condoléances émues.

L'ATHENEE A 175 ANS !

Le 1^{er} juin 1850 était promulguée la loi qui donnait à l'État la faculté de créer dix athénées dont deux dans le Hainaut.

Pour avoir un athénée, la ville devait mettre à disposition du Gouvernement un local convenable, un matériel scolaire dont l'entretien demeurait à sa charge. L'administration communale de Mons s'étant conformée à ces dispositions, le Collège communal devint Athénée royal (arrêté royal du 3 septembre 1850).

Dans un premier temps, quatre professeurs de l'École des Mines furent chargés d'enseigner à l'Athénée, la mécanique, la physique, la chimie l'histoire naturelle et le commerce. À partir de 1856, deux professeurs furent désignés pour reprendre ces enseignements.

La loi du 1^{er} juin 1850 prévoyait pour l'établissement deux grandes divisions : une section des humanités classiques et une section professionnelle, scindée en trois spécialités : scientifique, commerciale et industrielle.

ATHÉNÉE ROYAL DE MONS.

Extrait du Programme

DES COURS D'ETUDES

Pour l'année scolaire 1850-1851.

L'ouverture des cours a lieu le premier lundi d'octobre, à neuf heures du matin. Elle est précédée d'une messe solennelle du Saint-Esprit.

L'enseignement a pour objet de préparer les jeunes gens :

1° Aux études universitaires et aux leçons de l'école provinciale des mines ;

2° A l'exercice des professions industrielles et commerciales, et de la profession de géomètre-arpenteur ;

3° Aux examens d'admission à l'école militaire et aux écoles préparatoires du génie civil, des arts et manufactures et des mines, établies près des universités de l'Etat.

Une classe élémentaire et une septième sont organisées dans l'établissement pour préparer les élèves à l'enseignement des classes supérieures.

Cet enseignement, donné par dix-huit professeurs, est divisé en trois sections :

La 1.^{re} section comprend les humanités, depuis les éléments jusqu'à la rhétorique inclusivement, l'histoire, la géographie et la mythologie.

La 2.^{me} section embrasse la langue française également depuis les éléments jusqu'à la rhétorique ; l'histoire la géographie et la mythologie ; les langues allemande et anglaise, flamande.

Le cours de langue française est confié à trois professeurs particuliers, dont l'un donnera en outre un cours spécial de littérature française.

La 3.^e section comprend le dessin linéaire, le dessin académique, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la géométrie analytique, les premiers éléments de la géométrie descriptive, l'ar-

pentage, le lever des plans et les études commerciales.

Le cours de langue française est combiné avec ceux des mathématiques, de manière à offrir aux élèves la faculté de terminer ces études spéciales en quatre ans.

PENSIONNAT ANNEXÉ A L'ATHÉNÉE.

Un directeur, un sous-directeur et trois maîtres d'études y sont chargés du maintien de l'ordre et de la discipline.

Le prix de la pension est de 450 fr. par an.

S'adresser, pour tous autres renseignements, à M. HERBAUT, directeur. 11,253.

ÉTUDES ET RÉPÉTITIONS

Pour les Élèves de l'Athénée de Mons.

M. Marsigny, docteur en philosophie et lettres et, depuis dix-sept ans, professeur d'humanités, a l'honneur d'informer les parents qu'il fait des répétitions à des élèves appartenant aux différentes classes de l'athénée, la sienne exceptée.

Aidé d'un sous-maître, il donne aux jeunes gens qui lui sont confiés des soins assidus et vigilants, pendant tout le temps où ils ne sont pas en classe. Dans les études, les devoirs sont examinés et les leçons récitées.

Les répétitions ont pour objet de revoir les auteurs, de repasser les principes et de préparer les élèves aux compositions. Elles ont lieu quatre fois par semaine pour chaque classe, et dans un local différent de la salle d'étude.

La rétribution pour les élèves qui assistent aux études et aux répétitions, et prennent le goûter avec les maîtres, est de 250 francs par an, payable par quarts, aux époques suivantes :

1^{er} octobre, 20 décembre, 10 mars, 1^{er} juin. On pourra aussi convenir pour le dîner.

Les élèves qui désireraient ne prendre part qu'aux répétitions y seront admis, moyennant 12 francs par mois.

jour de huit heures du matin à midi.

S'adresser, rue de la Réunion, n° 1, tous les jours avant midi. 11,255

La loi organique du 15 juin 1881 remania la structure de l'enseignement. Elle fixait le nombre d'années d'études à sept dans chacune des deux sections. À côté des humanités traditionnelles, le nouveau règlement créait, à titre d'essai, trois sections nouvelles, une section gréco-latine, préparatoire aux études littéraires, philosophiques et juridiques ; une section latin-mathématiques, préparatoire aux écoles spéciales et aux sciences physiques et mathématiques ; une section latin-sciences, préparant aux sciences naturelles et à la médecine.

L'arrêté royal du 31 août 1887 ramena la structure de l'enseignement secondaire aux deux grandes divisions classiques : les humanités anciennes avec les sections gréco-latine et latin-mathématiques ; les humanités modernes scindées en section scientifique et en section commerciale et industrielle.

En 1924, la septième primaire fut supprimée. À Mons, elle fut maintenue sous le nom de « classe préparatoire » avec le programme de la sixième année primaire.



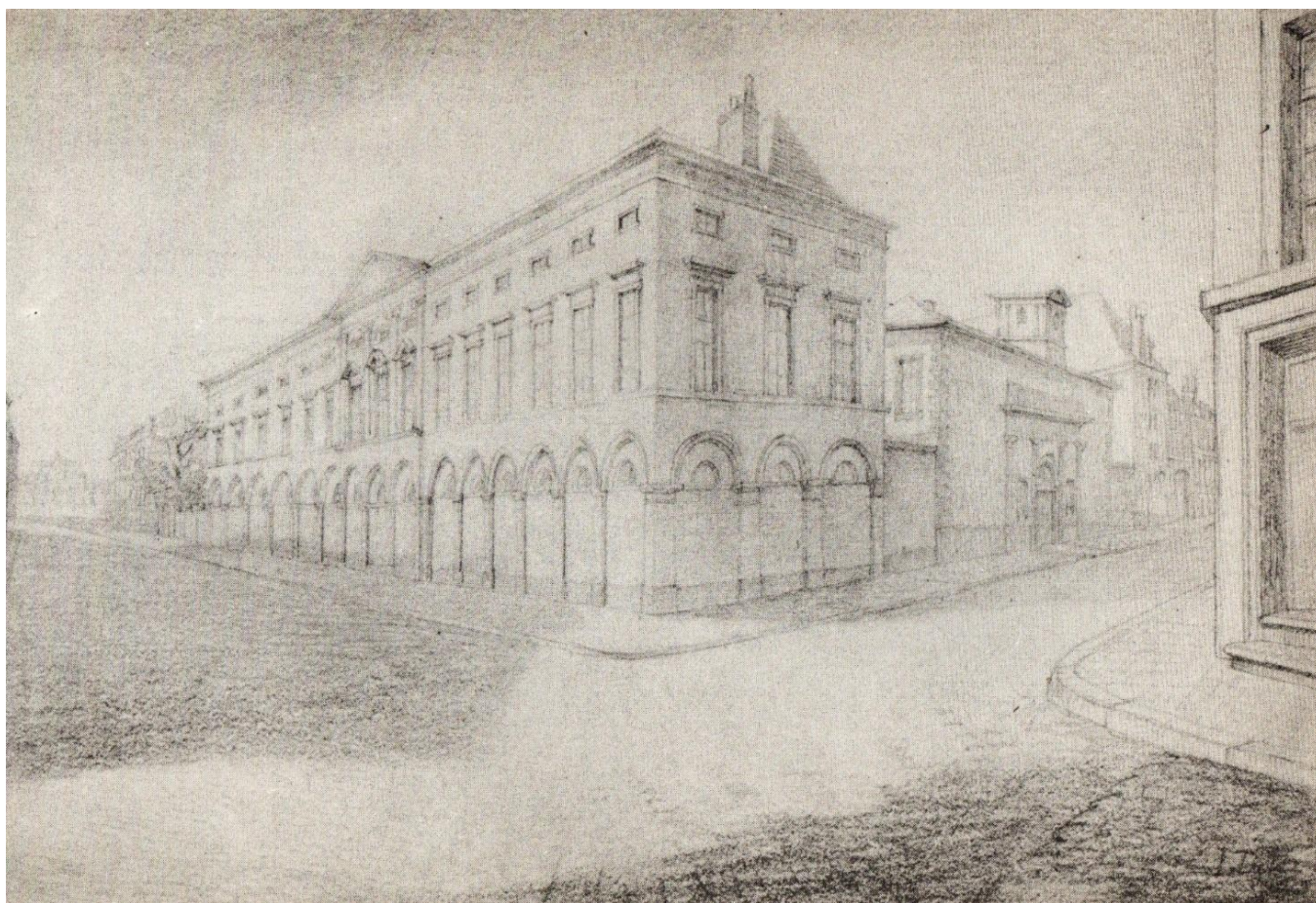
Carte postale. Collection privée.

La fin de la seconde guerre mondiale suscita un renouveau pédagogique et les années 1960 virent la création de l'enseignement dit « rénové » avec la multiplication des options.

Lorsque l'ancien collège communal fit place à l'Athénée royal, un seul changement y fut apporté : on remplaça l'inscription latine gravée au-dessus de la porte d'entrée principale par les mots « Athénée Royal ».

Le 28 juillet 1883, le Conseil communal de la Ville de Mons décida la démolition des anciens locaux et la construction, au même emplacement, de nouveaux bâtiments. La construction, dirigée par l'architecte Antoine Trappeniers, fut terminée en septembre 1888 et inaugurée le 14 octobre.

L'ancien bâtiment occupait le coin de la rue du Séminaire (actuelle rue de l'Athénée) et de l'actuelle rue Rogier. Le nouvel établissement ne comporta plus qu'une seule façade, à front de la rue de l'Athénée.



L'ancien Collège communal à l'angle des rues Rogier et de l'Athénée. Dessin de Léon Dolez. BUM.

Source : *L'Athénée royal de Mons 1545-1950*. Richard Robert, 1951.

Richard BENRUBI

LE PRIX PREFET EMILE FOSSOUL 2026

A l'attention des Rhétoriciennes et Rhétoriciens 2025-2026

et à celle de leurs professeurs de français

Monsieur Émile FOSSOUL fut Professeur puis Préfet des études à l'Athénée Royal de Mons.

Sous sa direction, l'établissement a connu un grand essor par la création de nombreuses sections d'enseignement et par l'extension de sa sphère d'action depuis la maternelle jusqu'à la septième année spéciale de mathématique.

Au décès de Monsieur Émile FOSSOUL, et en conformité avec son souhait, la famille a fondé un prix destiné à honorer la mémoire de ce Préfet qui marqua l'établissement de façon si importante. Elle en a confié la gestion à l'Union des Anciens. À l'échéance de cette fondation, l'Union a pérennisé ce prix important tout en se réservant le droit d'en modifier les conditions de participation et l'attribution des récompenses.

Le Prix est attribué sur la base d'un concours dont les modalités sont les suivantes :

- **Sont admis à concourir les élèves des classes de rhétorique qui ont effectué toutes leurs études secondaires dans l'enseignement officiel belge dont, obligatoirement, les cinquième et sixième années à l'Athénée Royal de Mons.**
- Chaque candidat(e) est invité(e) à rédiger un texte, sans l'aide de l'intelligence artificielle, dans la forme qu'il souhaite, établissant, sans personnification et avec objectivité, une analyse critique de **ses années passées dans l'établissement.**
- Ce texte sera sauvegardé dans un fichier pdf ou de traitement de texte (format courant), ne comportant pas la mention du nom de l'auteur(e). Il sera transmis par mail à l'adresse jp.cazzaro@anciens-armons.be. Le mail, quant à lui, mentionnera le nom et la classe du (de la) candidat(e). Il sera envoyé pour le dimanche 31 mai 2026 à 23 h 59 **au plus tard (ce délai sera strictement respecté).**
- Un jury déterminera le lauréat.
- **Un prix financé par la famille de M. FOSSOUL, d'un montant de 150€, récompensera ce(cette) lauréat(e).** Il sera remis lors de la séance de proclamation des prix spéciaux de fin d'année 25-26.

Nous encourageons toutes les Rhétoriciennes et tous les Rhétoriciens qui remplissent les conditions à participer à ce concours.

LE PRIX LEON ROUHART

Léon ROUHART a été professeur de français à l'Athénée Royal de Mons, dans le secondaire supérieur, jusqu'en 1977.

A l'initiative de ses filles, Danièle, Martine et Michèle, l'Union des Anciens de l'Athénée Royal de Mons propose un prix littéraire ouvert à tous les élèves des trois dernières années du secondaire de l'Athénée Royal de Mons, attribué sur évaluation d'un jury, pour un récit de fiction (donc pas autobiographique) au thème libre, entre 10 000 signes minimum et 15 000 signes maximum.

Le texte proposé est à remettre sous formats imprimé (en 6 exemplaires) et électronique.

Le texte (imprimé et électronique) doit parvenir au secrétariat de l'Union des anciens de l'Athénée pour le 18 mai 2026 au plus tard.

- Adresse postale : Union des anciens élèves de l'ARMs asbl, 4 rue de l'Athénée à 7000 Mons
- Adresse électronique : m.rouhart@anciens-armons.be

Le montant du prix annuel est de 200 euros. Le jury, après délibération, se réserve le droit de ne pas accorder de prix.

LE SERVICE SOCIAL GEORGES SCHEPERS

En 2025, l'Union a décidé l'octroi de 400 € pour des aides sociales à des élèves, sollicitées par l'Athénée.

C'est sans doute trop peu dans le contexte économique actuel et au regard de nos budgets ainsi que du nombre d'élèves inscrits à l'Athénée.

Vous devez savoir que pour faciliter la prise en charge des élèves qui ont besoin de notre aide, nous avons établi une procédure d'intervention rapide qui a été communiquée aux responsables de l'Athénée.

Nous continuons cependant à veiller à utiliser à bon escient les deniers de l'Union.

2025 - UNE ÉDITION MAGIQUE

Ce 7 novembre 2025, l'Athénée a célébré la clôture de la quatrième édition de Think Pink, une édition placée sous le signe de la joie, de la fierté et bien sûr... du rose.

Ensemble, élèves, parents et membres du personnel avaient une mission : doubler le don de l'édition précédente (1798 €).

La mission a non seulement été relevée ... elle a été dépassée !

3797€ ont été récoltés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein !

Une preuve éclatante que la solidarité, la bonne humeur et l'énergie de l'Athénée royal de Mons peuvent déplacer des montagnes.

Bravo à tous pour l'engagement, l'enthousiasme et les sourires.

Les forces vives de l'Athénée ont fait la différence.

DES NOUVELLES DE L'ATHENEE (PAR LA DIRECTION)

Madame VITSKENS a provisoirement quitté ses fonctions de Directrice adjointe pour prendre la direction de l'Athénée Marguerite Bervoets (pour les plus anciens : le Lycée). Elle a été remplacée auprès de Madame VENTUROSIO, Directrice, par Monsieur FÉLIX qui a déjà, dans un proche passé, assuré le rôle de Directeur adjoint.

Les travaux de rénovation de la cour de récréation de la section primaire seront bientôt achevés.

Les vénérables châssis de la rue de l'Athénée seront bientôt remplacés (NDLR : on peut, sans risque de se tromper, affirmer qu'ils sont plus vieux que le plus âgé de nos membres !).

Les élèves et leurs coaches se préparent pour leur participation à l'édition 2026 des Superschools. Ces épreuves sportives se dérouleront cette année en France voir <https://www.facebook.com/armsuperschools/>.

Cette compétition sportive européenne a été créée, il y a plus de 25 ans, en France, par le Collège Jean Jaurès de Bourbourg. L'objectif était de développer le goût du sport auprès des élèves du Collège.

Au fil des années, le projet a pris de l'ampleur et la compétition est devenue internationale. L'esprit est cependant resté le même.

La Suède, la Finlande, le Pays de Galles, l'Irlande, la France et la Belgique se relaient chaque année pour organiser les épreuves.

Cette compétition allie Europe, jeunesse et sport.

Chaque pays constitue une équipe de 10 garçons et 10 filles de 16 ans maximum. Pendant 5 jours, chaque nation s'affronte sportivement aux autres. Au menu : football, basketball, tennis de table, badminton, natation et athlétisme

Depuis 2015, l'unique école représentant la Belgique est l'Athénée royal de Mons qui n'a pas à rougir de son palmarès. Jugez plutôt :

- 2015 (France – Gravelines), 3^e place : 4 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 8 médailles de bronze.
- 2016 (Irlande – Dungarvan), 3^e place : 7 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.
- 2017 (Finlande – Kannelmaki), 3^e place : 9 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.
- 2018 (Pays de Galles - Merthyr Tydfil), 3^e place : 6 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 7 médailles de bronze.
- 2019 (Belgique – Mons), 3^e place : 4 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 7 médailles de bronze.
- 2024 (France – Gravelines), 5^e place : 2 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 5 médailles de bronze.
- 2025 (Irlande -Dungarvan), 5^e place : 1 médaille d'or, 5 médailles d'argent et 5 médailles de bronze.

L'édition 2026 se déroulera en France (à Oye-Plage) du lundi 30 mars au vendredi 03 avril 2026. En 2027, c'est la Belgique qui invitera.

L'Union soutiendra ces jeunes sportifs !

À l'Athénée comme dans toutes les écoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'année scolaire 26-27 verra entrer en première année secondaire le tronc commun.

Déployé dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, il s'agit d'un parcours scolaire unique et progressif qui vise à assurer à tous les élèves, de la 1^{ère} primaire à la 3^e secondaire, l'acquisition des savoirs, savoir-faire et compétences essentiels.

Il vise l'égalité des chances en offrant une formation commune, large et équilibrée, avant toute orientation.

Le tronc commun introduit des évolutions significatives dans l'organisation pédagogique, la gestion des parcours et les pratiques d'enseignement.

Depuis 2022, le tronc commun est mis en œuvre progressivement dans l'enseignement fondamental. Il concernera la 1^{ère} secondaire à partir de la rentrée 2026, la 2^e dès la rentrée 2027 et la 3^e dès la rentrée 2028.

Ce qui change pour les écoles :

- Nouveaux référentiels et programmes.
- Impacts sur les équipes pédagogiques : travail collaboratif, co-enseignement, interdisciplinarité...
- Adaptation de la grille horaire.
- Accompagnement renforcé des élèves.
- Nouvelles modalités d'évaluation des élèves et adaptation de la procédure de maintien.
- Disparition du CE1D au profit du Certificat du tronc commun (CTC) en fin de 3^e secondaire.

Sources :

- www.wbe.be
- <http://enseignement.be/index.php?page=28590>

Bulletin de liaison

AGRÉATION POSTALE : P 601069

Périodique trimestriel de l'

**Union des anciens Élèves de l'Athénée
royal de Mons et de l'École moyenne de
l'État pour garçons à Mons - ASBL**

Siège social : 4, rue de l'Athénée - 7000 MONS

Numéro d'entreprise : 410294459

Site internet : www.anciens-armons.be

RPM : Mons

Bulletin de liaison n°159

Décembre 2026 - Janvier - février 2025

Bureau de dépôt : 7000 Mons Masspost

Éditeur responsable et retours de la poste :

Jean-Pierre CAZZARO

21, rue du Bois d'Havré

7000 Mons



PB-PP B-
BELGIE(N) - BELGIQUE

